

Depuis la Turquie, le musulman Ghazli traîne Christine Tasin et Riposte laïque devant les tribunaux français

écrit par Christine Tasin | 3 septembre 2022





Mon procès avait lieu hier après-midi, à la 17 ème Chambre, une fois de plus, pour un article écrit en 2012 pour Riposte laïque, en réponse à [un droit de réponse](#) que Riposte avait accordé au dit Ghazli à qui plusieurs contributeurs de RL avaient dit son fait dans quelques articles que je n'avais même pas lus. Mais j'avais lu la réponse du quidam qui m'avait déplu, je l'ai écrit.

<https://ripostelaique.com/mourad-ghazli-est-un-militant-islamique-et-communautariste-deguise-en-syndicaliste.html>

On appréciera que le quidam porte plainte contre moi parce que je considère que l'on doit pouvoir critiquer l'islam, que critiquer l'islam n'est pas critiquer les musulmans sauf à rétablir le droit au blasphème, sauf à être un militant islamique.

On s'amusera de voir que ce donneur de leçons aux Français

vit actuellement en Turquie où il construit des immeubles « islamiquement corrects ». Il en est fier et fait moult vidéos.

Voir dans la video ci-dessous le passage (transcription youtube) où il vante et vend des piscines réservées aux femmes, des murs qui empêchent de voir les femmes, et qu'il se réjouit de ce séparatisme...

5:52 faire des piscines avec la forme de lune de la halle à ses 19 mètres c'est

6:00 presque une piscine municipale de 25 mètres une pour les enfants une pour les

6:05 hommes une pour les femmes- et l'avantagent donc on retrouve ici la

6:10 mosquée la rivière la russie est ici le futur marché donc il n'y a pas de risque

6:17 de vue ici c'est fermé et donc la vue est protégé quand on a fait pour

6:22 certains afin que personne puisse voir les femmes ici eh oui séparatiste alors

6:29 ici alors rien n'est figé ceux qui ont déjà pris avant on essaie d'améliorer à

6:35 l'essai de change et c'est là c'était l'urgence parce qu'on a perdu beaucoup beaucoup beaucoup de temps avec les

6:42 propriétaires il y avait 3 3 terrains pour avec 30 personnes voyez un peu le boulot donc toutes les parties centrales

Si vous voulez participer aux frais de justice de Christine Tasin pour ce procès inique, vous pouvez faire un don [paypal](#) ou envoyer un chèque à l'ordre de Résistance républicaine, 101 avenue du général Leclerc, 75685 Paris cedex 14.

Pierre Cassen a consacré sa video du jour au procès qui nous était fait, à Riposte laïque et à moi pour un article écrit en 2012 sur Riposte laïque !!!

<https://ripostelaique.tv24.ru/cc-content/uploads/h264/X89T023ZSW0qIZ0QCSHh.mp4>

C'est un procès ahurissant qui s'est tenu le vendredi 2 septembre, devant la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Mourad Ghazli, ancien syndicaliste de la RATP, un temps membre des Grandes Gueules, s'est exilé en Turquie, se disant supporter d'Erdogan. Là-bas, il continue à faire du business en vendant des résidences islamiques... C'est cet homme qui traîne devant les tribunaux Christine Tasin, présidente de Résistance républicaine, et Danielle Borer, de nationalité suisse, à l'époque directrice de publication de Riposte Laïque.

Depuis la Turquie, il se permet donc de continuer à nous harceler judiciairement, pour des écrits publiés en 2012, suite au scandale de la RATP, dénoncé courageusement par Ghislaine Dumesnil dans une vidéo qui aura un grand succès, et créera un grand émoi à la RATP.

Pierre Cassen

.

J